

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2015

Province de Québec
Municipalité de La Macaza

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue à l'Hôtel de Ville de La Macaza, en la salle Alice Rapatel-Dubuc, le lundi 8 juin 2015, à 19 h.

Sont présents la conseillère et les conseillers, Jeanne Zdyb, Richard Therrien, Jean Zielinski, Jean-Marc Dubreuil et Yvan Raymond formant quorum sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Le conseiller Jacques Lacoste est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Diane L'Heureux, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes, ouvre la séance et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2015.06.90

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

A. Ouverture (ordre du jour, procès-verbal, correspondance)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

B. Gestion financière (rapport budgétaire, virement de crédits et paiement des comptes)

1. Ajustements budgétaires
2. Liste des comptes à payer

C. Gestion administrative

1. Tournoi de golf-bénéfice poste MRC d'Antoine-Labelle – Coût total 240,00 \$;
2. Appui à la Ville de Rivière-Rouge – Municipalité de Grenville-sur-la Rouge;
3. Demande d'accès à l'information;
4. Téléphonie IP;
5. Demande de subvention PAARM;

D. Contrat et appel d'offres

1. Ouverture de soumissions – Correction de la courbe à Miljours;
2. Contrat octroyé à Inter-chantiers Inc.;

E. Avis de motion

1. Droit de passage pour VTT;

F. Adoption des règlements

G. Sécurité publique

H. Transport routier (Travaux publics, voirie...)

1. Appel d'offres pour le déneigement des chemins d'hiver, secteur 2 (Lac-Caché);

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2015

- I. Hygiène du milieu**
1. Appel d'offres – Collecte et transports des ordures;
- J. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire**
Droit de parole aux citoyens sur les dérogations mineures suivantes :
1. Dépôt du procès-verbal du CCU en date du 14 mai 2015;
 2. Dérogation mineure du 650, chemin du Lac-Chaud;
 3. Dérogation mineure matricule 0831-32-1080;
 4. Dérogation mineure du 1156, chemin du Lac-Chaud;
 5. Dérogations mineures :
 - A. 453, chemin des Cascades – reportée;
 - B. Matricule : 0744-91-2070 – reportée;
 6. Adhésion COMBEQ (Inspecteur municipal) – 620,87 \$;
- K. Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)**
1. Résolution – Demande de Fonds jeunesse 2015;
- L. Divers**
1. Points d'informations :
 - 1.1. Rappel - Fête des Ethnies 5 septembre 2015;
 - 1.2. PIIRL;
 - 1.3. Permis pour le bois.

N. Levée ou ajournement de la séance :

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté en remplaçant toutefois le point N par le point M, en apportant une modification au point J.4 et en ajoutant le point suivant : L 1.4 permis de coupe.

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

2015.06.91

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2015

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015;

Il est proposé par le conseiller Yvan Raymond,
Appuyé par la conseillère Jeanne Zdyb et résolu à l'unanimité

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE

GESTION FINANCIÈRE

AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES

Aucun ajustement budgétaire

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2015

2015.06.92 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2015

La liste des comptes est déposée et la directrice générale/secrétaire-trésorière expose les points majeurs.

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par la conseillère Jeanne Zdyb et résolu à l'unanimité

Qu'après vérification des comptes par les membres du Conseil, la liste officielle des comptes soumise au 8 juin 2015 se détaille comme suit :

Disponibilité de crédit numéro # 112 :

Salaires période du 28 avril 2015 au 23 mai 2015 : (chèques # 507880 à 507897, de 507898 à 507917, de 507918 à 507935, de 507943 à 507960)	36 756.63 \$
Élus (chèques # 507936 à 507942)	4 855.58 \$
Remises D.A.S. (chèques # 7976 et 7974)	21 363.65 \$
Liste des comptes payés : (chèques # 7957 à #7964, #7966 à #7973, #7975,#7977,#7978, #7980 à #7990)	88 712,24 \$
Liste des comptes à payer :	40 475,01 \$
TOTAL DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT # 114	192 163,11 \$

Chèques annulés : 7979

Que ces comptes soient approuvés et payés.

Que des crédits sont disponibles pour défrayer le tout, tel que certifié par la secrétaire-trésorière par la disponibilité de crédit numéro 114.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

2015.06.93 TOURNOI DE GOLF-BÉNÉFICE POSTE MRC D'ANTOINE-LABELLE - COÛT TOTAL 240,00\$

CONSIDÉRANT que les fonds recueillis seront remis à l'association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides;

Il est proposé par le conseiller Yvan Raymond,
Appuyé par la conseillère Jeanne Zdyb et résolu à l'unanimité

D'appuyer la cause de l'association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides en achetant deux billets pour participer au tournoi de golf de la sûreté du Québec, poste de police de la MRC d'Antoine-Labelle, au cout total de 240 ,00 \$.

ADOPTÉE

2015.06.94 APPUI À LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE – MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE SUR LA ROUGE

CONSIDÉRANT que la résolution numéro 2014.12.298, adoptée par le conseil municipal de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge le 9 décembre 2014, demandant au ministre des

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2015

affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) l'autorisation de changer son nom pour « municipalité de la Rouge »;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge est située dans MRC d'Argenteuil dans la région administrative des Laurentides;

CONSIDÉRANT qu'il existe déjà une municipalité dans les Laurentides qui fait référence à la rivière rouge, soit la ville de Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT que plus d'une appellation de la Rouge dans la même région administrative serait très confondante;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Yvan Raymond,
Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité

D'appuyer la ville de Rivière-Rouge dans sa démarche d'opposition à la nouvelle nomination que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge désire se donner.

ADOPTÉE

2015.06.95

DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION

CONSIDÉRANT que Madame Céline Beauregard désire transmettre la gestion des dossiers d'accès à l'information à la directrice générale, Diane L'Heureux;

CONSIDÉRANT que Madame Diane L'Heureux détient toute l'autorité nécessaire à la gestion des dossiers d'accès à l'information;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité

De transférer les pouvoirs que détient Madame Céline Beauregard, mairesse, à Madame Diane L'Heureux, directrice générale, concernant tous les dossiers relatifs à l'accès à l'information.

ADOPTÉE

2015.06.96

TÉLÉPHONIE IP

ATTENDU que le système téléphonique de la municipalité est désuet;

ATTENDU que les besoins en téléphonie de la municipalité ont augmenté;

ATTENDU que le remplacement du système de téléphonie actuel pour un système de téléphonie IP permettra des économies substantielles à la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Richard Therrien,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

Que la direction générale poursuive les démarches en vue de remplacer le système téléphonique actuel pour un système de téléphonie IP.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2015

2015.06.97

DEMANDE DE SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE POUR TRAVAUX SUR DIVERS CHEMINS MUNICIPAUX DANS LE CADRE DU PAARRM

CONSIDÉRANT que la municipalité doit effectuer divers travaux de voirie principalement sur les chemins du Lac-Caché, Lac-Chaud et Lac-Clair;

CONSIDÉRANT que ces travaux consistent à la correction des fondations, des fossés et de la surface de roulement (gravier);

CONSIDÉRANT que le coût total de ces travaux s'élève à 62 055 \$;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas les budgets nécessaires pour défrayer tous les coûts reliés à ces travaux;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Richard Therrien,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal demande au Député de Labelle, M. Sylvain Pagé, une aide financière de 20 000 \$ pour permettre la réalisation des travaux sur les chemins du Lac-Caché, Lac-Chaud et Lac-Clair dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

ADOPTÉE

CONTRAT ET APPEL D'OFFRES

2015.06.98

OUVERTURE DE SOUMISSIONS – CORRECTION DE LA COURBE À MILJOURS

La directrice générale dépose le procès-verbal de l'ouverture des soumissions reçues relativement à la correction de la courbe du chemin du Lac Caché, tenue au bureau municipal, le mardi 19 mai 2015 à 14 h 30, lequel se résume comme suit :

Soumissionnaire (date et heure de réception de la soumission)	Prix total avant la T.P.S. et la T.V.Q.	Montant total incluant la T.P.S. et la T.V.Q
David Riddel excavation 637,route 364 Morin-Height (Québec) Monsieur Michel Côté	364 400,00\$ 19 820,00 \$ T.P.S 39 540,90 \$ T.V.Q.	455 760,90 \$
Inter-Chantiers inc. 605, chemin du Tailleur-de- Pierre, Mont-Tremblant	294 480.00\$ 14 724,00\$ T.P.S 29 374,28\$ T.V.Q	338 578,38\$

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2015

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité

D'accepter le dépôt des soumissions tel que présenté.

ADOPTÉE

2015.06.99

CONTRAT OCTROYÉ À INTER CHANTIERS INC.

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la correction de la courbe du chemin du Lac Caché, à la compagnie Inter-chantiers inc. ayant sa place d'affaires au 605, chemin du Tailleur-de-Pierre, Mont-Tremblant, le tout conformément à sa soumission datée du 19 mai 2015 au montant de 338 578,38 \$ taxes incluses.

Que la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale ou en son absence la directrice générale adjointe soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat à intervenir entre les parties, conformément aux documents de soumission préparés par la municipalité.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

DROIT DE PASSAGE POUR VTT

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Marc Dubreuil qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption, un projet de règlement visant à établir des droits de passage des véhicules tout-terrain sur certains chemins publics sur le territoire de la municipalité de La Macaza, le tout en conformité avec la loi sur les véhicules hors route.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun sujet à l'ordre du jour

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet à l'ordre du jour

TRANSPORT ROUTIER

2015.06.100

APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER, SECTEUR 2 LAC-CACHÉ)

Il est proposé par le conseiller Richard Therrien,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à la majorité

D'autoriser la directrice générale, Diane L'Heureux, à procéder à un appel d'offres pour le déneigement de nos chemins du secteur 2, Lac-Caché.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2015

HYGIÈNE DU MILIEU

2015.06.101 APPEL D'OFFRES - COLLECTE ET TRANSPORTS DES ORDURES

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

N.B. Le conseiller Jean Zielinski se retire du vote par conflit d'intérêt.

D'autoriser la directrice générale, Diane L'Heureux à procéder à l'appel d'offres pour la collecte et le transport des ordures.

ADOPTÉE

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2015.06.102 DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL DU CCU

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme, CCU du 14 mai 2015;

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

D'adopter le procès-verbal du CCU du 14 mai 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE

2015.06.103 DÉROGATION MINEURE DU 650, CHEMIN DU LAC-CHAUD

Construction d'un quai privé de 27,5 mètres ou 90 pieds de long.

CONSIDÉRANT que la proposition du CCU est de recommander au conseil d'accepter un quai d'un maximum de 90' (27.4m) de long et d'un maximum de 390 pc (36.23 mc) de superficie conditionnellement à ce que ledit quai soit installé avec des lumières à tous les 15' (4.57m) de part et d'autre.

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski
Appuyé par le conseiller Jean –Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal abonde dans le même sens que la recommandation du CCU et accepte la demande de dérogation mineure faite par le propriétaire du 650, chemin du Lac Chaud.

ADOPTÉE

2015.06.104 DÉROGATION MINEURE MATRICULE 0831-32-1080

Agrandissement d'un bâtiment principal à ± 7.5 mètres de la ligne des hautes eaux.

CONSIDÉRANT la proposition du CCU d'autoriser l'agrandissement du chalet tel que demandé.

Il est proposé par le conseiller Jean –Marc Dubreuil
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2015

Que le conseil municipal abonde dans le même sens que la recommandation du CCU et accepte la demande de dérogation mineure tel que proposé.

ADOPTÉE

DÉROGATION MINEURE DU 1156, CHEMIN DU LAC-CHAUD

Les membres du conseil proposent de reporter la demande de dérogation mineure du 1156, chemin du Lac Chaud et de statuer sur ce point à une date ultérieure par manque d'information.

DÉROGATIONS MINEURES :

- A. 453, chemin des Cascades
- B. Matricule : 0744-91-2070

Les membres du conseil proposent de statuer sur les demandes de dérogations mineures du 453, chemin des Cascades et du matricule 0744-91-2070 et à une date ultérieure par manque d'information.

2015.06.105

ADHÉSION COMBEQ (INSPECTEUR MUNICIPAL) - 620,87\$

ATTENDU QUE la corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec, COMBEQ, est une source d'information importante pour nos inspecteurs en urbanisme et environnement;

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité

D'autoriser les deux inspecteurs en urbanisme et environnement à adhérer à la COMBEQ au montant total de 620,87\$.

ADOPTÉE

TRAVAUX PUBLICS

Aucun sujet à l'ordre du jour

LOISIR ET CULTURE (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)

2015.06.106

DEMANDE DE FONDS JEUNESSE 2015

ATTENDU que la municipalité s'est donné comme mission de promouvoir la lecture chez les jeunes;

ATTENDU que la coordonnatrice de la bibliothèque organise plusieurs activités pour favoriser l'accès à la lecture chez les jeunes;

ATTENDU que cet appui financier aidera la municipalité à bonifier son offre faite aux jeunes;

Il est proposé par la conseillère Jeanne Zdyb,
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2015

D'autoriser Madame Angélique Durand Sauriol, responsable de la bibliothèque, à procéder à la demande de subvention de 1 000\$ au Fonds jeunesse CDJL 2015 et ce, pour améliorer la collection jeunesse de la bibliothèque de La Macaza.

ADOPTÉE

DIVERS

POINTS D'INFORMATIONS

- Rappel - Fêtes des ethnies
- PIIRL
- Permis pour le bois
- Permis de coupe d'arbre, garder le permis pour la bande riveraine

La directrice générale donne de l'information concernant les points mentionnés ci-haut.

PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions.

Le conseil répond aux différentes questions qui lui sont posées qui portent sur les sujets suivants :

- Terrain
- Données de presse
- Épandage d'insecticide
- RBQ-panneau
- Boues septiques
- Subvention-taxes
- Chemin du Lac-à-la-Tortue
- Chemin de la Baie-Claire
- Installation septique
- Poste de DG

2015.06.107

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 21.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Céline Beauregard

Diane L'Heureux